

bien froids sous les périodes que font pleuvoir sur leurs têtes nos beaux parleurs d'élections. Il est vrai qu'on pourrait trouver excessif souvent de les voir s'échauffer pour si peu.

M. Baudrillart constate au cours de son enquête que la population normande décroît au lieu d'augmenter. "L'opinion publique, dit-il, se préoccupe à juste titre de la dépopulation qui se fait sentir dans la Normandie... Il ne s'agit pas seulement d'un ralentissement dans l'augmentation normale de la population, mais d'une diminution très appréciable par l'amointrissement du nombre des naissances, auquel se joint dans plusieurs régions l'accroissement sensible du chiffre dans la mortalité." Ici nous nous séparons de nos amis de France; rien de moins Normands que les Canadiens en ce qui regarde le mouvement de la population. Nous avons, grâce à Dieu, conservé les sentiments de morale qui faiblissent là-bas, et la famille canadienne continue à se développer avec une vitalité et une exubérance à faire rougir nos cousins d'outre-mer. La famille canadienne est encore ce qu'elle était il y a cent ans, bien que l'on ne voit pas souvent ce que Pouchot (*) y avait observé avant la conquête. "Il n'est pas étonnant, disait-il, d'y trouver (en Canada), entre le grand-père et les petits-enfants, une soixantaine de personnes."

L'enquête que nous venons d'analyser très sommairement révèle bien d'autres points faibles dans l'état de la Normandie. C'est depuis qu'elle s'est éloignée de ces principes, qui conservent et fortifient la famille comme la société, qu'elle s'est sentie attaquée par des vices qui poussent les nations vers l'abîme. Nous avons montré, en quelques mots, deux populations identiques à un certain point de départ, cheminant par des sentiers différents sous l'empire d'idées contradictoires et, petit à petit, nous sommes arrivés à indiquer clairement ce qui maintient les peuples et ce qui les perd. Il y a dans l'état de la Normandie un enseignement à tirer et des fautes à éviter si nous voulons rester ce que nous sommes.

A. D. DECELLES.

LE PARADIS TERRESTRE

"Adam, où es-tu?"

Amis lecteurs, excusez-moi : Quand on a passé tout un hiver au fond des bois, je suppose que l'on doit paraître bien naïf en arrivant au seuil des pays civilisés. Hier soir, pour la première fois depuis six mois, j'ai entendu crier le sifflet de la locomotive. De même que mes chers enfants des forêts, je suis un peu ébahi en revoyant une ville. On m'accable de lettres, de journaux, de nouvelles fraîches et vieilles, que sais-je ? C'est tout du nouveau pour moi.

De graves questions agitent la société depuis mon départ, il paraît que je n'y suis pas bien nécessaire, puisqu'en mon absence toutes les affaires marchent quand même. Je m'en doutais bien. Aussi, reprenant mon petit sac de voyage, je me renforce demain au sein de ma solitude, pour ne plus reparaître que dans sept ou huit lunes, à l'époque des feuilles jaunissantes.

Mais avant de dire adieu aux Visages-Pâles, j'ai un tout petit mot à leur faire entendre. On m'assure que c'est le moment propice, puisque de toutes les parties de la puissance, ceux qui sont chargés des intérêts du pays, sont réunis en grand conseil pour fumer le calumet de la paix et traiter des affaires importantes. C'est surtout auprès de ces nobles députés de la nation que je sollicite l'honneur d'une courte audience, commençant par leur décliner mes titres en bonne forme.

Je suis Canadien de naissance, sauvage par adoption et missionnaire pour l'amour du bon Dieu. Si ma dernière qualité me fait un devoir de mépriser les vanités du monde, mon premier titre me fait une obligation d'aimer mon pays et de travailler pour son bien. *In his duobus..... universa pendet lex et propheta.* (Matt., XXII, 40.)

Or, un bon jour que je parcourais le champ du Seigneur pour y rencontrer quelques brebis errantes, une idée s'empara de mon esprit et ne veut plus s'en déloger. En considérant l'immensité et la richesse du sol que je foule à mes pieds, je me suis demandé si un si beau pays n'a réellement d'autre destinée que celle d'abriter les bêtes fauves, pendant que nos chers compatriotes, trop à l'étroit dans leurs villes et leurs vieilles campagnes, prennent en foule le chemin de la terre étrangère pour y perdre avec le reste de leur fortune et de leur santé. L'héritage encore plus précieux de leur langue et de leur sainte religion.

Mon cœur s'est ému, et quoique je ne sois qu'un pauvre missionnaire, j'ai résolu de ne pas garder le silence. Voici donc ce qu'en toute simplicité je veux dire à tous nos chers Canadiens et en particulier à ceux qui ont accepté le mandat de promouvoir leurs intérêts.

Savez-vous où se trouve le paradis terrestre ? Ce n'est plus en Asie, le fait est certain. Eh ! bien c'est au lac Témiskaming. Il y a dans cette immense vallée plus de terre qu'il en faudrait pour recevoir, pendant vingt ans, tous les Canadiens-Français qui, chaque année quittent leur beau Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis.

Les terres dont je parle offrent une superficie de plusieurs cent milles carrés : elles sont unies, bien arrosées sans être trop humides, assez élevées sans être trop sèches. On n'y rencontre pas une seule pierre.

Tandis que dans bien des endroits du pays, le colon est condamné à un travail long et pénible pour abattre les forêts ; il n'en est pas ainsi au lac Témiskaming. Un vaste incendie a abattu d'immenses cédrières et sur une étendue qui se perd à l'horizon, la plaine a été balayée de tout obstacle : les souches mêmes, ces éternels reliquats de la sauvagerie, ont été consumées jusqu'au bout des racines. Un enfant à lui seul peut en certains endroits nettoyer un arpent dans une semaine, de sorte qu'on peut passer partout la charrue et récolter à la machine. Ça et là pourtant des cèdres énormes ont été déracinés et culbutés, et forment des amas serrés sur quelques milles d'étendue, mais il ne reste aucune souche dans la terre, et les troncs bien conservés sont une véritable ressource pour le colon qui peut y trouver le bois nécessaire à ses constructions ainsi que les perches de ses clôtures. Si loin que l'on se recule des rives du lac, l'eau ne fait pas défaut pour cela. Je n'ai jamais vu une région plus riche en petits ruisseaux qui circulent dans toutes les directions. De place en place s'étendent de vastes prairies semblables à celles du Nord-Ouest si vanté. Le sol est partout formé d'une couche d'alluvion de deux ou trois pieds de profondeur et même davantage, et qui peut soutenir la comparaison avec ce que le Nord-Ouest a de plus riche ; pendant que sous tous les autres rapports Winnipeg et Manitoba sont infiniment inférieurs. D'abord au point de vue de la distance : comme 1 est à 100. Qu'est-ce que le petit voyage à Témiskaming comparé à l'immense trajet du Pacifique. Voilà pour une grave question d'économie. Au Nord-Ouest, pas d'eau, pas de bois. Ici, des lacs, des rivières sans nombre et des forêts inépuisables. Une navigation non interrompue sur un parcours de 80 à 100 milles. Quant au climat je ne saurais en donner une meilleure idée, que par le fait suivant : l'été dernier, qui a pourtant été exceptionnellement froid, j'ai fait mûrir en pleine terre le Clinton, le Fontainebleau, le Delaware et l'Isabelle, les trois dernières variétés de raisin sont réputées assez difficiles.

Quant à la vente des produits, elle est plus assurée à Témiskaming que partout ailleurs dans la Puissance, à cause des chantiers qui remontent de plus en plus la rivière Ottawa. Cet automne le foin se vendait et se vend encore \$50.00 la tonne, l'avoine \$1.00 le minot, les pois \$1.50, le blé \$2.50, et cela sur le champ même et sans aucun frais d'exportation. Y a-t-il un seul endroit dans la Puissance où le colon trouve de semblables avantages ?

Mais voici, à mon avis, une considération qui prime toutes les autres. Ce qui rebute généralement le colon de venir s'établir au milieu des bois, c'est l'éloignement où il se trouve de l'église et des écoles. A Témiskaming, il n'y a pas à redouter cette privation : cinq Pères Oblats sont établis sur les lieux, ce sont eux qui ont ouvert la première ferme, et trois Sœurs de la Charité y tiennent une école et un hôpital. Le colon peut entendre la sainte messe chaque matin avant d'aller à son ouvrage, et ses petits enfants peuvent apprendre à lire et à servir le bon Dieu tout en travaillant à devenir de laborieux citoyens.

Un moulin à farine, bâti par le gouvernement, donne à tout le lac Témiskaming d'aussi belle fleur que celle que l'on peut obtenir à Ottawa. Un moulin à scie, propriété de M. O. Latour, est constamment en activité. Deux steamboats appartenant au même sont au service des voyageurs.

Et dire qu'un tel pays est encore sans habitants, ou du moins ne possède qu'une dizaine de familles !... C'est bien le moment de dire : "Adam où es-tu ?" Pauvres enfants de notre Grand-Père, revenez donc vers l'Eden. Aucun Chérubin n'est ici pour vous en interdire l'accès. Au contraire, tous les bras s'ouvrent pour vous recevoir. Vous trouverez cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, ce qui vaut mieux que les usines empestées des Etats-Unis.

Ce n'est pas tout, un grand avenir est réservé au lac Témiskaming à cause de ses mines d'argent, de fer et de plomb qui sont d'une richesse incroyable. Ces mines, auxquelles M. Currier a déjà fait travailler, ont dû être abandonnées pour quelque temps sans doute à cause de la difficulté des transports.

Il nous manque donc une chose à Témiskaming, une seule, mais elle est de la première nécessité, c'est un chemin. Un bon chemin de voiture entre le fort Témiskaming et Mattawan, en attendant que nous ayons nous aussi notre voie ferrée. Sans doute il y a une route de battue en hiver, mais comme elle passe principalement sur la glace elle ne peut répondre aux exigences de toutes les saisons. L'été nous avons toute la navigation du lac et de la rivière Ottawa, mais il y a

toujours ce fameux Long-Sault qui fait le désespoir des voyageurs.

Ici je touche au point le plus pratique de la question et c'est sur ce point que je désire attirer d'une manière tout à fait spéciale l'attention de nos députés du Bas-Canada. Non pas que je prétende donner des conseils en mon propre nom, je ne suis pas seul. Outre que vivant sur les lieux, je suis à même de connaître ce dont je parle. J'ai souvent eu occasion de m'entretenir sur ce sujet avec les personnes les plus compétentes en cette matière, entr'autres MM. Bryson et O. Latour, qui m'en parlaient encore ces jours derniers. J'ajouterais même que c'est un peu grâce à leurs pressantes invitations que je reprends aujourd'hui la plume pour faire connaître au public des faits qu'il sera heureux d'apprendre, et que nos membres, je le répète, devront prendre en sérieuse considération, surtout pendant la session des parlements.

Je veux parler du fameux projet de digue au pied du lac Témiskaming.

De l'endroit où l'on placera cette digue dépend la prospérité ou la ruine de l'un de nos plus beaux territoires. Si on la place au Long-Sault, comme des gens mal informés en ont fait la proposition, Témiskaming est submergé, et la navigation inférieure jusqu'à Mattawan entravée à jamais. Si, au contraire, on construit cette chaussée au rapide de la Montagne, les terres de Témiskaming sont sauvées, la navigation du lac se trouve rapprochée à 11 milles de Mattawan, à 11 milles du chemin de fer du Pacifique par conséquent. On comprend qu'un embranchement de 11 milles de rails ouvrirait à peu de frais un pays immense, riche en ressources forestières, minérales et agricoles. Les mines d'argent et de plomb se trouvent dans la province de Québec.

Ensuite, cette digue, en inondant le Long-Sault, aurait encore un avantage immense, tant pour les commerçants de bois que pour le gouvernement, c'est-à-dire pour le pays en général. En effet, d'après les calculs de M. O. Latour, possesseur de nombreuses limites sur le haut de l'Ottawa, la moyenne des radeaux (*cribs*) qui passent chaque année dans le Long-Sault est de 2,000. Le passage de chaque radeau coûte au moins \$3, ce qui occasionne une dépense annuelle de \$6,000 rien que pour ce dangereux rapide. Comptez maintenant un million de billots qui suivent la même route et dont une grande partie reste échouée tout l'été sur les récifs. Il faut actuellement trois ou quatre jours pour passer une cage dans le Long-Sault, tandis que sans ce courant le trajet serait accompli en moins d'une demi-journée. Maintenant, s'il s'agit du transport des provisions, c'est encore bien pis. De Mattawan au fort Témiskaming, les cargaisons des barges coûtent \$2 le cent. Une écluse à la Montagne réduirait le taux à 75 ou 80 cts le cent. Le gouvernement pourrait en outre percevoir un droit sur les bois et les marchandises qui passeraient à la glissoire. Supposons une taxe de \$1.50 ou \$2.00 par chaque radeau qui ferait un revenu annuel de \$3,000 ou \$4,000, tout en procurant un bénéfice aux commerçants de bois eux-mêmes. Moyennant ces avantages, un grand nombre de licences, qui ne sont pas encore exploitées sur le lac Témiskaming et au-dessus, le seraient bientôt et augmenteraient encore la circulation et le commerce.

Une fois mis en communication avec le Pacifique, le lac Témiskaming ne resterait pas longtemps le terminus du progrès et de l'activité commerciale et agricole. En remontant encore la vallée de l'Ottawa, s'ouvre une chaîne de grands lacs tous navigables et arrosant les contrées les plus fertiles, tels sont le lac des Quinze et le Wanowcia, offrant ensemble une superficie égale à celle du grand lac Témiskaming. Ah ! chers lecteurs, il y a bien d'autres merveilles encore dans ce pays que l'on appelle sauvage. Espérons qu'avant longtemps elles seront connues et appréciées par notre peuple et nos gouvernants. Alors il n'y aura personne de tenté de s'enfuir de leur beau pays quand ils pourront y trouver abondamment tout ce qu'ils vont en vain chercher chez nos voisins. Mais si l'on veut voir un jour ces beaux résultats, il faut voter en masse contre la digue du Long-Sault et demander à grands cris la digue de la Montagne.

C. A. M. PARADIS, prêtre, O. M. I.,
Février 1883. Missionnaire.

Echo de Breda-Street :

—Comment, Léa, tu te sers de plumes d'acier !...
Moi, je n'ai jamais pu écrire qu'avec des plumes d'oie !
—Hé ! ma chère, toutes les femmes ne sont pas disposées à plumer leurs maris !...

* * *

Bec-Salé est à l'agonie. Il s'évanouit.
Vite de l'éther, des sels, du vinaigre !
Il n'y a dans la mansarde qu'une bouteille d'eau-de-vie aux trois-quarts vide.
Faute de mieux, on place le goulot sous le nez du moribond.
Et l'ivrogne, clignant de l'œil et tendant la bouche avec un dernier sourire :
—Hélas ! mes amis, mettez le goulot un peu plus bas !

(*) Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, par M. Pouchot, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, commandant des forts de Niagara et de Lévis, en Canada, Yverdon, 1781.